

Formation et perfectionnement

A01

Perfectionnement dans le domaine de l'énergie

Partenaires:

- Cantons
- Associations professionnelles
- Ecoles prof. écoles techniques et HES



Éléments

- Mise sur pied de possibilités de perfectionnement
- Création de supports de cours
- Perfectionnement des enseignants
- Exploitation d'un système informatique

Groupes cibles (aujourd'hui)

- ⇒ Concepteurs, architectes
- ⇒ Ingénieurs civils
- ⇒ Chefs de chantier, entrepreneurs
- ⇒ Installateurs
- ⇒ Exploitants d'installations, concierges

Argumentaires

A01 Formation et perfectionnement

<u>A01</u>	<p>Construire dans le respect des impératifs énergétiques est affaire de compétence. C'est pourquoi la formation et le perfectionnement de spécialistes fait partie des mesures prises par la Confédération et les cantons pour atteindre leurs objectifs de politique énergétique.</p> <p>Il y va surtout du rendement énergétique des bâtiments et de leurs systèmes, où sommeillent les plus importants potentiels d'économies. Concrètement, il s'agit de mettre à jour les connaissances concernant l'isolation de l'enveloppe, le recours aux énergies renouvelables pour la production de chaleur et l'exploitation optimale des installations du bâtiment.</p> <p>La Confédération et les cantons travaillent en phase avec les organes soutenant les cours de perfectionnement et des manifestations dans le domaine de l'énergie. Il s'agit surtout des associations professionnelles ainsi que des écoles professionnelles, écoles techniques et écoles techniques supérieures.</p> <p>Les soucis financiers entravent tous ces efforts. L'acceptation de la LTE les libérerait et permettrait d'en élargir l'horizon.</p>
-------------------	---